



Demande de jugement de divorce

Par **micheline**, le **28/12/2008** à **11:03**

bonjour

je suis séparé d'une personne depuis 5ans,il y a 2ans elle a enclenché une procédure de divorce,j'ai donc pris un avocat aussi,il y 3mois,il m'a annoncé que j'étais divorcé depuis décembre 2007,j'ai besoin du jugement du divorce car je n'ai aucune preuve de mon divorce sur mes papiers(extraits de naissance,extrait d'acte de mariage)que dois faire? merci

Par **domi**, le **28/12/2008** à **12:51**

Bonjour , il appartient à votre avocat de vous fournir ce document appelé "grosse du tribunal".Seul l'original doit vous être remis. Domi